

Annexe 5 : Bordereau de dépôt des actes budgétaires valant accusé de réception



PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME

A ETABLIR EN DOUBLE  
EXEMPLAIRE

BORDEREAU DE DEPOT DE DOCUMENTS BUDGETAIRES  
VALANT ACCUSE DE RECEPTION

COLLECTIVITÉ



DATE D'ENVOI :

- 9 JUIN 2020

NATURE DES DOCUMENTS	Principal	Eau	Assainissement	Budget annexe	Budget annexe
				ZAC de la Hauteville	Hydre en Seine
BUDGET PRIMITIF Année 2020	04/06/20	.....	.....	04/06/20	04/06/20
Délibération d'approbation du budget primitif	N° 01/20/033 du 04/06/20	N° du	N° du	N° 01/20/039 du 04/06/20	N° 01/20/042 du 04/06/20
Délibération modificative	N° du	N° du	N° du	N° du	N° du

Caisse des écoles	CCAS	
	Principal	Annexe
.....	.....	.....
N° du	N° du	N° du
N° du	N° du	N° du

COMpte ADMINISTRATIF	Principal	Eau	Assainissement	Budget annexe	Budget annexe
				ZAC de la Hauteville	Hydre en Seine
Année 2020	04/06/20	.....	.....	04/06/20	04/06/20
Délibération d'approbation du compte administratif	N° 01/20/033 du 04/06/20	N° du	N° du	N° 01/20/037 du 04/06/20	N° 01/20/041 du 04/06/20
Délibération d'affectation du résultat	N° du	N° du	N° du	N° du	N° du
Etat des restes à réaliser	N° du	N° du	N° du	N° du	N° du

.....	.....	.....
N° du	N° du	N° du
N° du	N° du	N° du
N° du	N° du	N° du

**BUREAU DU COURRIER**  
- 9 JUIN 2020  
10/18  
**PRÉFECTURE DE LA SEINE-MARITIME**